

RÉGION DE LANAUDIÈRE (14)

PLAN D'ACTION - JEU PATHOLOGIQUE
2002-2005

préparé par Lysane Ouimet
Régie régionale de Lanaudière

JANVIER 2003

Adopté par le Conseil d'administration de la
Régie régionale de Lanaudière
Le 11 février 2003

**NOTE: Ce document est largement inspiré du Plan d'action gouvernemental sur le Jeu pathologique 2002-2005
et du Plan de travail 2000-2003 pour le Programme expérimental sur le Jeu pathologique du MSSS (février 2002)**

TABLE DES MATIÈRES

Page

Problématique1

Aperçu des services actuellement disponibles1

Historique du Plan d'action gouvernemental sur le jeu pathologique 2002-20052

Le plan d'action régional sur le jeu pathologique.....2

Axe 1 - Prévention, dépistage et référence.....3

Axe 2 – Services spécialisés pour les joueurs et leur famille5

Axe 3 - Actions concertées.....6

Axe 4 - Recherche.....7

Coordination régionale – Formation - Évaluation.....8

Références.....9

PLANIFICATION RÉGIONALE SUR LE JEU PATHOLOGIQUE

PROBLEMATIQUE

- ❖ Les jeux de hasard et d'argent s'avèrent une activité sans conséquence négative chez la majorité des adultes. Cependant, certaines personnes développent une dépendance au jeu, ce qui les amène à vivre d'importantes perturbations sur les plans émotionnel, familial, financier et social (Ladouceur, Boisvert, Pépin, Loranger et Sylvain, 1994).
- ❖ L'accessibilité et la disponibilité des jeux de hasard et d'argent sont associées à un accroissement du nombre de joueurs pathologiques et à risque. À cet égard, Ladouceur (1991) révèle qu'au Québec, en 1989, le taux de prévalence du jeu pathologique était de 1,2 %. Entre-temps, trois casinos ont ouvert leurs portes et les loteries vidéo ont été légalisées. Le Québec affiche maintenant une proportion de 2,1 %. Une estimation évalue à quelque 125 000 le nombre de joueurs pathologiques. Aussi, annuellement, entre 6 000 et 7 000 nouvelles personnes adultes répondraient aux critères diagnostiques de ce trouble.
- ❖ Il n'y a pas vraiment de données statistiques pour la région de Lanaudière. Toutefois, étant à la fois une région limitrophe de Montréal et une région ayant un vaste territoire éloigné et rural, cela fait en sorte qu'on y retrouve deux principaux types de joueurs: ceux du casino de Montréal et ceux des loteries-vidéo. Le rapport annuel 2002 de Loto-Québec permet de constater une augmentation du nombre de visiteurs fréquentant le Casino de Montréal, passant de 5 603 000 personnes en 2000-2001 à 6 755 000 personnes en 2001-2002, soit une augmentation de 20,6 %. Une partie de ces personnes proviennent de la région de Lanaudière.
- ❖ Toujours dans le rapport annuel 2002 de Loto-Québec, concernant les appareils de loterie-vidéo (ALV) au 31 mars 2002, il y avait 552 sites totalisant 2 282 appareils pour les régions de Laval-Lanaudière-Laurentides. Il n'y a malheureusement pas de données pour chacune de ces régions individuellement. Au 31 mars 2001, il y avait 599 sites totalisant 2 375 appareils. Il y a donc 47 sites en moins et 93 appareils de moins dans les régions de Laval-Lanaudière-Laurentides.
- ❖ Le 8 novembre 2002, Loto-Québec lançait son Plan d'action 2003-2006, intitulé *L'offre de jeu au Québec: un réaménagement nécessaire*. Concernant les appareils de loterie vidéo, Loto-Québec prévoit que leur nombre dans les établissements de type bar et brasserie, baissera de 3 370 unités. Avec les 1 000 appareils déjà retirés au cours de la dernière année, cela fera un total de 4 370 appareils de moins au Québec. Un certain nombre de ces appareils pourraient toutefois être déplacé vers les hippodromes. De toute façon, le nombre total d'ALV ne dépassera pas 12 500, ce qui fait que le Québec deviendra la province canadienne ayant le moins d'ALV per capita.
- ❖ Quant à la ligne téléphonique "Jeu: Aide et Référence", au cours de l'année 2001-2002, elle a reçu 533 appels provenant de la région de Lanaudière, comparativement à 326, l'année précédente, soit une augmentation de 64 %.

APERÇU DES SERVICES ACTUELLEMENT DISPONIBLES

- ❖ Dans l'ensemble du Québec, certains services sont actuellement disponibles pour les personnes aux prises avec la problématique du jeu. C'est notamment le cas de la ligne téléphonique « Jeu : Aide et référence » qui offre un service 24/7 d'écoute, d'information et d'orientation à l'intention des joueurs et de leurs proches.
- ❖ Dans la région de Lanaudière, au cours de l'année 2001-2002, le Centre public Le Tremplin, ayant pignon sur rue à Joliette, Mascouche et Repentigny, a reçu du financement pour mettre sur pied des services externes de traitement pour le Jeu pathologique. Les services ont été offerts à partir du 1^{er} avril 2001. Au cours de cette première année, Le Tremplin a eu 223 demandes de services. Quant aux Pavillons du Nouveau Point de Vue, un centre privé situé à Lanoraie, ils ont reçu du financement pour des services de traitement interne pour des personnes ayant une double problématique (jeu et toxico) et provenant de la région de Lanaudière. Les services ont été offerts à partir de novembre 2001 et au 31 mars 2002, les PNPV avaient accueilli dix (10) personnes provenant de Lanaudière et ayant des problèmes de jeu pathologique et de toxicomanie.

HISTORIQUE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL SUR LE JEU PATHOLOGIQUE 2002-2005

- ❖ En octobre 2000, le MSSS annonçait l'implantation d'un programme expérimental sur le jeu pathologique ayant pour but de prévenir, réduire et traiter les problèmes engendrés par la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent. Le programme expérimental, d'une durée de trois ans (2000-2003) prévoyait des interventions préventives, des actions de dépistage, des interventions brèves, des services de traitement spécialisé, des services d'intervention en situation de crise, des activités de formation des intervenants ainsi que des activités de recherche et d'évaluation. Ce programme expérimental se déroule dans quatre sites pilotes: 1. les régions de Montréal-Centre (06), Laval (13) et Montérégie (16); 2. les régions de Québec (03) et Chaudière-Appalaches (12); 3. la région de l'Outaouais (07); et 4. les régions de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11) et Bas-Saint-Laurent (01). Le monitoring évaluatif de ce programme va se terminer en mars 2003.
- ❖ Suite à l'expérimentation faite sur le terrain dans les sites pilotes et à l'engagement ministériel exprimé lors du Forum national sur le Jeu pathologique en novembre 2001, le gouvernement du Québec a publié, en septembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental sur le Jeu pathologique 2002-2005*. Ce Plan d'action s'inspire des pistes d'action proposées lors du Forum ainsi que des priorités et des initiatives sectorielles mises de l'avant par les ministères et organismes concernés par cette problématique. Ce Plan d'action comporte quatre grands axes d'intervention qui se retrouvent dans le Plan d'action régional qui suit.

LE PLAN D'ACTION REGIONAL POUR LE JEU PATHOLOGIQUE

- ❖ Il est donc important de mettre en place certains volets de la gamme de services dans Lanaudière, entre autres ceux qui font l'objet d'expérimentation dans les sites pilotes. Mais pour certains volets, il nous apparaît plus sage d'attendre la publication des résultats de l'évaluation.
- ❖ L'auteur du présent document tient à remercier chacun des membres du Comité régional sur le Jeu pathologique pour leur collaboration à la bonification de ce document: mesdames Diane Arsenault (Centre de réadaptation Le Tremplin - CHRDL), Lise Dalpé (ACEF Lanaudière) et messieurs Paul-Yvon de Billy (CLSC-CHSLD Montcalm), Yves Bérubé (Pavillons du Nouveau Point de Vue), Gaétan Ennis (Travail de rue de Terrebonne) et Daniel Gauthier (CPS Lanaudière). Nous tenons aussi à remercier madame Marie-Claude René de la Direction de la santé publique de la Régie régionale pour ses commentaires concernant les volets prévention et recherche, ainsi que monsieur François Falardeau, Directeur adjoint à la Direction de l'organisation des services de la Régie régionale pour son soutien dans toute la démarche de planification et pour ses précieux conseils.

AXE 1 *UNE PREVENTION ACCRUE ET BIEN CIBLEE, LE DEPISTAGE ET LA REFERENCE*

SERVICES	OBJECTIFS	MESURES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS D'IMPLANTATION
PREVENTION	1. Favoriser une approche de "jeu responsable" et renforcer la prévention du jeu pathologique	➤ Soutenir les intervenants des milieux de travail, dans la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation sur le jeu excessif et l'utilisation de la trousse de prévention développée et diffusée par le MSSS	Entreprises via le programmes d'aide aux employés (PAE) Organismes communautaires Organisations syndicales	Hiver 2002-03 à Printemps 2004	• Nombre d'entreprises rejointes • Nombre d'activités réalisées • Nombre de travailleurs rejoints
		➤ Soutenir les intervenants dans les organismes pour personnes retraitées ou âgées, dans la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation sur le jeu excessif suite au développement et à la diffusion d'une trousse de prévention par le MSSS	Organismes communautaires et associations (ex.: Regroupement de l'Âge d'Or)	Hiver 2003-04 à Printemps 2005	• Nombre d'organismes rejoints • Nombre d'activités réalisées • Nombre de personnes rejoints
		➤ Évaluer la pertinence de développer des interventions en prévention du jeu pathologique auprès de différentes clientèles (ex.: jeunes, parents), en fonction: - de l'évolution des connaissances sur le sujet; - des demandes des milieux; - du matériel et des activités d'information et de sensibilisation sur le jeu développés par le MSSS	À déterminer selon les interventions qui seront développées	Hiver 2002-03 à Automne 2003	• Nombre d'organismes rejoints • Nombre d'activités réalisées • Nombre de parents rejoints • Nombre de jeunes rejoints • etc.
		➤ Favoriser la réalisation d'activités intégrées de prévention du jeu excessif auprès des jeunes (ex.: la campagne "Parler, c'est grandir")	Milieu scolaire Organismes communautaires	Activité continue	• Nombre d'activités réalisées • Nombre de jeunes rejoints

NOTE:

- ❖ Des échanges et discussions entre l'Institut national de santé publique, M. Robert Ladouceur de l'Université Laval et les coordonnateurs des sites pilotes ont permis de conclure qu'il fallait être prudent en matière de prévention auprès des jeunes, car il y aurait des risques. En effet, la prévention auprès des jeunes susciterait l'intérêt de ces derniers envers les jeux de hasard et d'argent et pourrait créer plus de problèmes que de bénéfices.

AXE 1 UNE PREVENTION ACCRUE ET BIEN CIBLEE, LE DEPISTAGE ET LA REFERENCE (suite)

SERVICES	OBJECTIFS	MESURES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS D'IMPLANTATION
DEPISTAGE ET INTERVENTION PRECOCE	2. Accentuer le dépistage et l'intervention auprès des personnes vulnérables	➤ Renforcer le dépistage et l'intervention précoce afin de prévenir et de réduire le jeu pathologique - Former les intervenants des CLSC-CHSLD à dépister, conseiller et référer au regard du jeu excessif, de l'intégration de la problématique du jeu pathologique dans la pratique professionnelle - Former les intervenants des milieux communautaires et scolaires ainsi que les policiers à dépister, conseiller et référer au regard du jeu excessif - Implanter dans les organismes concernés les outils de dépistage et d'évaluation des joueurs pathologiques - Améliorer les mécanismes d'orientation vers les services de traitement en diffusant le répertoire des ressources de traitement ➤ Favoriser la concertation entre les propriétaires et les travailleurs de bars d'une part, et le réseau de la santé et des services sociaux d'autre part, afin de faciliter l'arrimage avec nos ressources de traitement et ainsi favoriser l'orientation des joueurs pathologiques vers les services sociaux appropriés. (Une trousse de prévention sera élaborée et diffusée par le MSSS pour les travailleurs de bars.)	CLSC Organismes communautaires Commissions scolaires Policiers Réseau de la SSS Organismes communautaires PAE, réseau scolaire, etc. Organismes concernés Propriétaires et travailleurs de bars, brasseries et tavernes Réseau de la santé et des services sociaux Organismes communautaires	Automne 2003 et Hiver 2003-04 Hiver 2003-04 Automne 2003 et Hiver 2003-04 Activité continue Automne 2003 Activité continue	- Nombre d'intervenants formés à la problématique du jeu pathologique - Nombre de CLSC offrant des services de dépistage et d'intervention précoce (DIP) - Nombre d'intervenants formés en fonction de la problématique du jeu pathologique - Nombre d'organismes communautaires et d'écoles offrant des services de DIP - Nombre d'outils de dépistage diffusés - Nombre d'organismes ayant reçu le répertoire et les cartes de promotion des services relativement au jeu - Nombre de références faites par les bars vers les établissements du réseau SSS - Nombre de références faites par les bars vers les organismes communautaires - Nombre de personnes rejointes

AXE 2 DES SERVICES SPECIALISES ACCESSIBLES AUX JOUEURS EN DIFFICULTE ET A LEUR FAMILLE

SERVICES	OBJECTIFS	MESURES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS D'IMPLANTATION
INTERVENTION DE CRISE	3. Améliorer l'offre de services d'accueil, d'évaluation et d'orientation en situation de détresse pour l'ensemble de la région	➤ Offrir aux joueurs en difficulté et à leur famille, un service immédiat et continu d'accueil, d'évaluation, d'orientation vers des services spécialisés et d'hébergement temporaire ➤ Sensibiliser les propriétaires et travailleurs de bars à la disponibilité de ces services	Services de crise de Lanaudière Info sociale 24/7 des CLSC Hébergement d'urgence Lanaudière Propriétaires et travailleurs de bars	Printemps 2003 Activité continue Automne 2003	• Nombre de personnes en difficulté desservies par les Services de crise, par l'Info sociale CLSC et par Hébergement d'urgence Lanaudière • Nombre de cas orientés vers des services spécialisés de traitement
TRAITEMENT ET REINSERTION	4. Offrir des services de soutien, de traitement et de réinsertion dans l'ensemble de la région	➤ Consolidation des services de traitement pour les joueurs pathologiques ➤ Développement de services de soutien pour les familles des joueurs pathologiques ➤ Implantation de services particuliers pour soutenir les familles et les proches des joueurs pathologiques qui ne sont pas en traitement. ➤ Développement et implantation de services de réinsertion sociale pour les joueurs pathologiques ➤ Adaptation du programme de traitement et de réinsertion en fonction d'une double problématique ➤ Intégration du service de "conseiller financier" au programme de traitement et de réinsertion afin de stabiliser la situation financière des joueurs et de soutenir les familles ➤ Voir à la possibilité de développer et d'implanter des services de traitement du jeu pour les jeunes	Le Tremplin Les PNPV Le Tremplin Les PNPV Le Tremplin Les PNPV Le Tremplin Les PNPV Le Tremplin Les PNPV ACEF Lanaudière en collaboration avec Le Tremplin et les PNPV MSSS	Réalisé en 2002 Hiver 2002-2003 Automne 2003 Printemps 2004 Réalisé en 2002 Hiver 2002-03 Possiblement en 2005	• Nombre de joueurs traités et de familles ayant reçu des services • Nombre de familles de joueurs ayant reçu des services de soutien • Nombre de personnes ayant reçu des services de soutien • Nombre de personnes ayant reçu des services de réinsertion sociale • Nombre de joueurs ayant une double problématique et qui ont reçu des services de traitement • Nombre de joueurs ayant reçu les services de conseiller financier • Nombre de jeunes rejoints

AXE 3 *DES ACTIONS CONCERTÉES*

SERVICES	OBJECTIFS	MESURES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS D'IMPLANTATION
CONCERTATION	5. Mobiliser les différents acteurs et milieux concernés par les jeux de hasard et d'argent, pour qu'ils favorisent le jeu responsable et contribuent à prévenir l'apparition du jeu pathologique.	➤ Mise en place d'un comité régional pour: • Établir et mettre en place les services essentiels à offrir; • Identifier et mettre en œuvre des actions concertées pour diminuer les conséquences néfastes du jeu pathologique; • Favoriser la continuité, la complémentarité et la coordination des services; • S'assurer de l'accessibilité des services aux citoyens. ➤ Concertation entre le réseau de la santé et des services sociaux et les milieux d'intervention prioritaires (tels que les milieux de travail ainsi que les bars opérant des appareils de loterie vidéo) afin de faciliter l'orientation des joueurs et de leurs proches vers des services de traitement et de soutien aux familles	Centre Le Tremplin PNPV CLSC ACEF CPS Travail de rue Autres: FADOQ, Commissions scolaires, Services de crise de Lanaudière, Hébergement d'urgence Lanaudière, Entreprises Propriétaires de bars Entreprises privées, publiques et parapubliques (milieux de travail) Programmes d'aide aux employés Propriétaires et travailleurs de bars, brasseries et tavernes Organismes communautaires Milieu policier Milieu scolaire Institutions financières et planificateurs financiers	Le comité est en place depuis octobre 2002 Le comité sera élargi au fur et à mesure des besoins. Automne 2003	• Nombre et provenance des organismes participants • Nombre de rencontres du comité • Nombre de cas orientés vers des services spécialisés. • Provenance de ces cas

AXE 4 LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE A PROFIT DE LA RECHERCHE

SERVICES	OBJECTIFS	MESURES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS D'IMPLANTATION
RECHERCHE	6. Explorer la problématique du jeu pathologique dans la région afin d'améliorer les connaissances, les services et les pratiques d'intervention auprès des joueurs pathologiques lanauois.	➤ Faire une enquête régionale (DSP de la Régie): • Définir l'étendue du problème dans Lanaudière et mieux connaître les caractéristiques et les besoins des populations touchées en réalisant une enquête auprès de certains groupes ciblés au sein de la population et auprès d'intervenants œuvrant dans des organismes de l'ensemble du continuum de services. • Diffuser les résultats aux organismes et intervenants du territoire concernés par la problématique du jeu pathologique. ➤ Demander l'introduction de questions sur le jeu pathologique dans l'Enquête sur la collectivité canadienne	Centre Le Tremplin PNPV CLSC Milieux de travail Organismes communautaires Milieu scolaire Statistiques Canada	Hiver 2002-03 à Hiver 2003-04	Réalisation de l'enquête Introduction de questions sur le jeu pathologique dans l'Enquête sur la collectivité canadienne

COORDINATION RÉGIONALE –FORMATION – ÉVALUATION

SERVICES	OBJECTIFS	MESURES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS D'IMPLANTATION
COORDINATION RÉGIONALE	S'assurer de l'utilisation optimale des ressources financières attribuées pour la mise en place des services visant à prévenir, réduire et traiter les problèmes reliés jeux pathologiques.	➤ Reddition de comptes	Le Tremplin PNPV Autres partenaires	Sur une base annuelle	• Des indicateurs spécifiques à chaque type de clientèle desservie et chaque type de services sont inclus précédemment dans ce document
PROMOTION DES SERVICES	Informar la population sur les ressources et les services disponibles dans la région	➤ Produire et diffuser un plan de communication sur les services et les ressources disponibles. ➤ Diffuser le répertoire des ressources sur le Jeu pathologique et les cartes de promotion des services	Régie régionale en collaboration avec Tremplin, PNPV et CLSC.	Automne 2003	• Nombre d'outils promotionnels distribués
FORMATION	Former les intervenants de la région soit pour: - traiter les joueurs; ou pour - dépister, conseiller, référer - ou être conseiller financier	➤ Organiser des sessions de formation en collaboration avec le MSSS ➤ Formation des conseillers financiers	Régie régionale MSSS Établissements et organismes ACEF Lanaudière	Selon les plans du MSSS Printemps 2003	• Nombre d'intervenants formés pour dispenser le traitement • Nombre d'intervenants formés pour dépister, conseiller et référer • Nombre d'intervenants formés pour être conseillers financiers
ÉVALUATION	Assurer la compilation des résultats provenant des indicateurs de résultat	➤ Réaliser le monitoring de la mise en œuvre des différents services. ➤ Analyser les résultats et assurer le suivi nécessaire	Régie régionale Établissements et organismes	Sur une base annuelle	

REFERENCES:

Arsenault, D.: *Présentation et analyse des services en Jeu pathologique*. Centre de réadaptation Le Tremplin (CHRD). Avril 2002, 25 pages.

Centre de Référence du Grand Montréal: *Rapport annuel de Jeu: aide et référence 2001-2002*. Centre de Référence du Grand Montréal. Novembre 2002, 8 pages.

Conseil national du bien-être social: *Les jeux de hasard au Canada – Rapport du Conseil national du bien-être social*. Approvisionnement et Services Canada. Hiver 1996, 44 pages.

Loto-Québec: *Au-delà du jeu – Rapport annuel 2002*. Direction des communications institutionnelles. 2002, 66 pages.

Loto-Québec: *L'offre de jeu au Québec: un réaménagement nécessaire – Plan d'action 2003-2006*. Direction des communications institutionnelles. Novembre 2002, 27 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec: *Programme expérimental sur le Jeu pathologique – Plan de travail 2000-2003*. Direction de la jeunesse, des personnes toxicomanes et de la santé mentale. Février 2001, 12 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec: *La prévention du Jeu pathologique – Document de référence – Forum sur le jeu pathologique 8-9 novembre 2001*. Direction des communications du MSSS. Novembre 2001, 98 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec: *Jeu pathologique: connaître, comprendre, agir. – Cahier de participation du Forum*. Direction des communications du MSSS. Novembre 2001, 49 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et coll.: *Jeu pathologique: connaître, comprendre, agir. – Rapport du Forum du 8-9 novembre 2001*. Direction des communications du MSSS. Juin 2002, 74 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et coll.: *Plan d'action gouvernemental sur LE JEU PATHOLOGIQUE 2002-2005*. Direction des communications du MSSS. Septembre 2002, 40 pages.